

Fiche d'information établissement SEVESO seuil haut

Nom de l'établissement	Compagnie Commerciale de Manutention Pétrolière (CCMP) de MITRY-MORY/COMPANS
Adresse de l'établissement	Z.I COMPANS 37 rue Mercier 77290 COMPANS
Activité de l'établissement :	L'établissement CCMP est un dépôt pétrolier. Il participe à la logistique des carburants (gasoil, essences, fioul...). L'ensemble des clients du site louent des capacités de stockage et font affréter des transporteurs pour approvisionner leurs hydrocarbures du dépôt vers les centres de distributions grand public (stations-services, livraison de fioul chez les particuliers, livraison de GNR chez les agriculteurs, ...). Le dépôt est approvisionné principalement par un pipeway (canalisation de transport enterrée). Certains produits sont livrés par transports routiers.
Précisez les informations indiquant si l'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre état membre susceptible de subir les effets transfrontaliers d'un accident majeur	La CCMP n'a pas de scénario pouvant générer des effets transfrontaliers.
Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :	Les produits stockés sur le dépôt sont dits « inflammables ». De ce fait, les phénomènes dangereux qui peuvent apparaître sont : <ul style="list-style-type: none"> • L'incendie : feu de nappe en cas d'épandage, feu de réservoirs... • L'explosion : Dans certains cas, lorsque les conditions sont réunies, l'inflammation peut entraîner non pas un incendie mais une explosion. Ces phénomènes sont appelés UVCE, BOCM, éclatement d'un réservoir. Ils sont à l'origine des effets suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Les effets thermiques : ces effets sont liés au rayonnement de chaleur émis soit par la combustion plus ou moins rapide d'une substance inflammable. Ils provoquent des lésions plus ou moins létales (brûlures...) des personnes exposées. • Les effets de surpression résultent d'une onde de pression provoquée par une explosion. Celle-ci est causée par une combustion violente, ou suite à la décompression brutale d'un gaz sous pression. L'augmentation de la pression de l'air peut entraîner des lésions sur les organes (tympons, poumons...) ou des effets indirects sur l'Homme (par l'effondrement de structures bâties, la projection d'objets...)
Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des dangers permettant d'y faire face :	Les scénarios associés aux hydrocarbures sont : <p>Le feu de nappe :</p> <p>Le terme "feu de nappe" décrit un incendie résultant de la combustion d'un épandage de combustible liquide. Les feux de nappe se forment à la suite d'une perte accidentelle de confinement (d'un réservoir ou d'une tuyauterie). On appelle "nappe" la surface recouverte par les hydrocarbures. Dans le cas du dépôt, l'extension de la nappe est limitée par les rebords des rétentions. Ce phénomène engendre des effets thermiques.</p> <p>Le feu de réservoir :</p> <p>A la suite d'un feu de nappe qui pourrait envelopper le réservoir, la température est telle, qu'il peut y avoir des vapeurs qui se créent à l'intérieur dudit réservoir ; sous l'effet de cette température, les vapeurs s'enflamme et provoque le feu de réservoir. Ce phénomène engendre des effets thermiques.</p>

L'inflammation d'un nuage de gaz d'hydrocarbures (UVCE) :

L'essence se vaporise naturellement à l'atmosphère à température ambiante. Le nuage de ce gaz combiné avec un taux d'oxygène précis de l'air ambiant constitue un milieu inflammable. A la rencontre d'un point chaud ce nuage peut s'enflammer et générer une onde de surpression assimilable à une déflagration et un front de flamme dégageant un flux de chaleur importante.

Le boil-over couche mince (BOCM) :

Le Boil-Over Couche Mince est un phénomène explosif lié aux incendies d'hydrocarbures. Pour voir apparaître ce phénomène il faut plusieurs conditions simultanées. Il faut tout d'abord qu'il y ait de l'eau dans le fond d'un réservoir qui a pris feu. Cette eau peut être présente dans le réservoir suite aux précipitations, dans le cadre de la lutte contre un incendie ou pour une autre raison. Du fait de la différence de densité entre l'eau et les hydrocarbures, l'eau étant plus lourde, elle s'accumule dans le fond d'un bac. En cas de feu dans le réservoir et au bout d'un temps assez important, la chaleur dégagée par l'incendie pourra vaporiser l'eau, projetant des gouttelettes d'hydrocarbure enflammées, sous la forme d'une boule de feu. Ce phénomène engendre des effets thermiques.

C'est un phénomène retardé qui survient en général plusieurs heures après le début d'un incendie de réservoir.

L'explosion d'un réservoir :

Le volume libre, d'un réservoir rempli d'hydrocarbure, peut être rempli d'un mélange d'air et de vapeurs d'hydrocarbures sous l'action d'un feu de nappe enveloppant le réservoir par exemple ; ce mélange d'air et de vapeurs sous l'action d'une source d'énergie suffisante (la foudre par exemple) peut réagir violemment : c'est l'explosion du réservoir ; il va alors y avoir la propagation d'une onde de surpression et d'éventuelles projection.

Mesures de maîtrise des risques :

La CCMP met en œuvre des mesures de maîtrise des dangers :

- Les installations sont surveillées en permanence par des capteurs, sondes et de nombreux systèmes de sécurité.
- Les différentes installations sont également munies de nombreux dispositifs/organes de sécurité (arrêts d'urgence, vannes, soupapes, évent...) permettant de prévenir la survenance d'un accident majeur sur le site et de mettre en sécurité les installations en cas de dysfonctionnement.
- Le dépôt dispose d'un Système de Gestion de la Sécurité conforme à la réglementation et aux exigences du Groupe. Ce système intègre notamment la formation et l'habilitation du personnel. Des procédures et des modes opératoires sont établis pour exploiter les installations en sécurité.
- Les installations sont suivies par des plans de maintenance et de contrôles.

En complément de tous les moyens mis en place pour prévenir de tous accidents majeurs, le site est doté de moyens de lutte incendie. L'organisation et les actions à mener en cas d'évènements font l'objet de fiches reflexes intégrées au Plan d'Opération Interne (POI). Les équipes sont formées et s'exercent régulièrement aux conduites à tenir en cas de situation d'urgence et d'accident majeur. Les installations d'alerte et de défense incendie sont testées régulièrement.